

Geste nature

JOURNAL D'INFORMATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

DE MAURIENNE

JUILLET 2010



La déchèterie de Saint-Julien dans les années 80.

REGARDS CROISÉS

Déchèteries : quoi de neuf en Maurienne ?

Entretien avec Jean-Yves TOESCA, vice-président du SIRTOMM et représentant du canton de La Chambre.



Ça bouge du côté de vos déchèteries cette année... Pourquoi ?

Certaines d'entre elles commencent à prendre de l'âge et n'ont pas évolué conjointement à l'ensemble de nos collectes. Il s'agit d'en remoderniser certaines,

d'en créer d'autres. La demande croît sans cesse : en dix ans, le volume de déchets entrant en déchèterie est passé de 3 850 tonnes en 2000 à 9 100 tonnes en 2009. Afin de répondre à cette demande, nous nous devons d'offrir un réseau de déchèteries accessible à tous.

La création de nouvelles déchèteries est également au programme...

Oui, à Saint-Jean-d'Arves : les élus étaient demandeurs. Nous avons lancé les études, en collaboration avec le SIVOMA (Syndicat à Vocation Multiple des Arves), et nous assurons toute la partie technique. Il s'agit d'une déchèterie classique, où tous les éléments seront fixes, la nature du terrain le permettant. Le marché est actuellement en cours, l'objectif étant de démarrer les travaux cet été.

A Saint-Michel, votre choix risque de se porter vers une déchèterie modulaire pour réhabiliter celle existante. Quelle est la différence avec une déchèterie classique ?

En déchèterie modulaire, des blocs de béton ou des structures métalliques sont fabriqués en amont. Ils sont livrés par camions, et installés sur un sol stabilisé. Il suffit alors de les assembler. Pour Saint-Michel, le choix de la structure métallique s'impose car nous nous trouvons en terrain inondable. Et ce type de structure ne fait pas obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crue. Nous allons également mener un projet de réhabilitation à Saint-Léger, en lançant les études de maîtrise d'œuvre. Nous devons adapter l'existant, rajouter des bennes...

De nouvelles filières de recyclage sont au programme, tels les DEEE en 2007...

En effet. Une nouvelle filière "plâtre" est en train de s'organiser sur certaines déchèteries dans le cadre d'une valorisation matière locale : en 2009, nous avons pu en recycler 124 tonnes. Le recyclage du plâtre est essentiel : il préserve les ressources naturelles de gypse, une espèce minérale indispensable à sa fabrication. La mise au point d'une filière de valorisation des complexes (plâtre + isolant) est également à l'étude.

Nous développons aussi la valorisation matière du PVC : celui issu de la menuiserie (volets, portes, portails...) ainsi que les tubes et raccords. Le PVC recyclé sera réutilisé dans de nombreuses applications : production de revêtements de sol, clôtures, gaines de tubes flexibles... En 2009, 7,7 tonnes de PVC ont ainsi été récoltées...

Quant aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, c'est un véritable succès : plus de 380 tonnes ont été collectées en déchèterie l'an dernier, soit une hausse de 25 % par rapport à 2008 !

Et une nouvelle organisation pour les déchets des professionnels a vu le jour...

Oui. Jusqu'à présent, le professionnel amenait ses déchets en déchèterie, et son dépôt lui était facturé plusieurs mois après. Les montants dépassaient rarement 5,50€. Désormais, nous appliquons un nouveau système : c'est au professionnel de venir acheter des tickets préalablement à tout dépôt, lors des permanences organisées par le SIRTOMM. Il lui en coûtera 5,50€ le ticket. Si vous comparez ce prix avec les autres déchèteries, on peut dire que nous sommes les moins chers sur le marché !!!

En parlant de déchets professionnels, qu'en est-il du stockage des déchets inertes ?

La réglementation des Installations de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) est devenue très cadrée et stricte. Depuis 2006 tout nouveau projet doit être soumis à autorisation, au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Dans le cadre du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés, l'installation d'une ISDI par canton est préconisée. Mais ce qui importe vraiment désormais, c'est le développement des filières de recyclage de ces



matériaux : il ne s'agit plus de (juste) les stocker dans un grand trou !

En Maurienne, la situation actuelle se résume ainsi : une ISDI est exploitée par le SIRTOMM sur la commune de Bonvillaret, et certaines communes disposent d'un site pour les matériaux provenant de leur territoire (La Chambre, Saint-Michel et Modane). Le projet d'ISDI de Saint-Martin-la-Porte avance doucement. Une convention a été signée avec LTF (Lyon-Turin Ferroviaire) pour la mise à disposition du terrain. Il s'agit maintenant de mener les études d'impact pour la constitution du dossier d'autorisation : la proximité de l'Arc annonce en effet quelques difficultés à ce niveau. D'autres projets n'ont jamais abouti, en raison de la difficulté à trouver des terrains disponibles et adaptés, ou de certaines réticences de la part des élus locaux. Il faut reconnaître que personne n'est très enchanté par le fait de mettre une ISDI sur sa commune...

Ces unités ne sont pourtant pas dangereuses pour l'environnement...

Effectivement, elles ne contiennent que des déchets ne subissant aucune modification physique : ils ne brûlent pas et ne se décomposent pas. Il s'agit essentiellement de déchets de construction et de démolition (béton, briques, tuiles et céramiques), de terre et de pierres. Ils demandent juste un peu de place pour leur stockage et leur recyclage...

Permanences du SIRTOMM pour l'achat des tickets :

- A la communauté de communes d'Aiguebelle : le 1^{er} mardi de chaque mois de 9 h à 11 h 30
- Au SIRTOMM, à Saint-Julien-Montdenis : le 1^{er} mardi de chaque mois de 13 h 30 à 17 h
- A la maison cantonale de Modane (à côté de la gare) : le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9 h à 11 h 30
- A la déchèterie de Lanslebourg : le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 13 h 30 à 16 h

2 m³ c'est le volume maximum autorisé en déchèterie, par jour et par personne, particuliers et professionnels confondus. Au delà de ce volume, le professionnel devra gérer lui-même le ramassage et le recyclage de ses déchets.

Le mot du président

2010 sera encore une année d'investissements pour le SIRTOMM qui a concentré son effort sur trois points importants :

- La création de nouvelles déchèteries et la mise à niveau de celles existantes pour poursuivre l'effort de tri sélectif.
- L'achat de véhicules pour la collecte des semi-enterrés et le transport des bennes pour en réduire le coût.
- La poursuite du programme de mise en place de plusieurs centaines de conteneurs semi-enterrés.

Après l'installation du SIRTOMM dans de nouveaux locaux, ces choix pour l'année 2010 doivent lui permettre de stabiliser les coûts de ramassage et de traitement des déchets en général.

Avec ce numéro de "Geste nature" le SIRTOMM tente de vous donner régulièrement l'information la plus complète des missions et des impératifs de notre structure dans le souci d'un service de qualité et du coût le plus raisonnable.



SIRTOMM
82, avenue de la Riondaz - 73870 St-Julien-Montdenis
Horaires d'accueil 8:00 > 12:00 et 13:30 > 17:15
Tél. 04 79 59 92 28
www.sirtom-maurienne.com
courriel : contact@sirtom-maurienne.com
GESTE NATURE Directeur de publication : Christian Simon •
Directrice de rédaction : Florence Gérard-Viretti (PLUME) •
Coordination et rédaction : Pierrick Bardin et F. G-V. •
Maquette : Christine Thomas • Crédits photos :
Caméleon/Berthier www.cameleon-photo.com sauf mention
• Impression : Imprimerie Notre-Dame - Montbonnot. Tirage
22 000 exemplaires (encres végétales et papier recyclé)

L'ALU !

L'origine de la canette

Avant de finir écrabouillée dans un centre de tri et d'être refondue dans de hauts fourneaux, la légendaire canette rouge en aluminium a déjà effectué un sacré parcours. Découvrons ensemble son petit tour du monde...

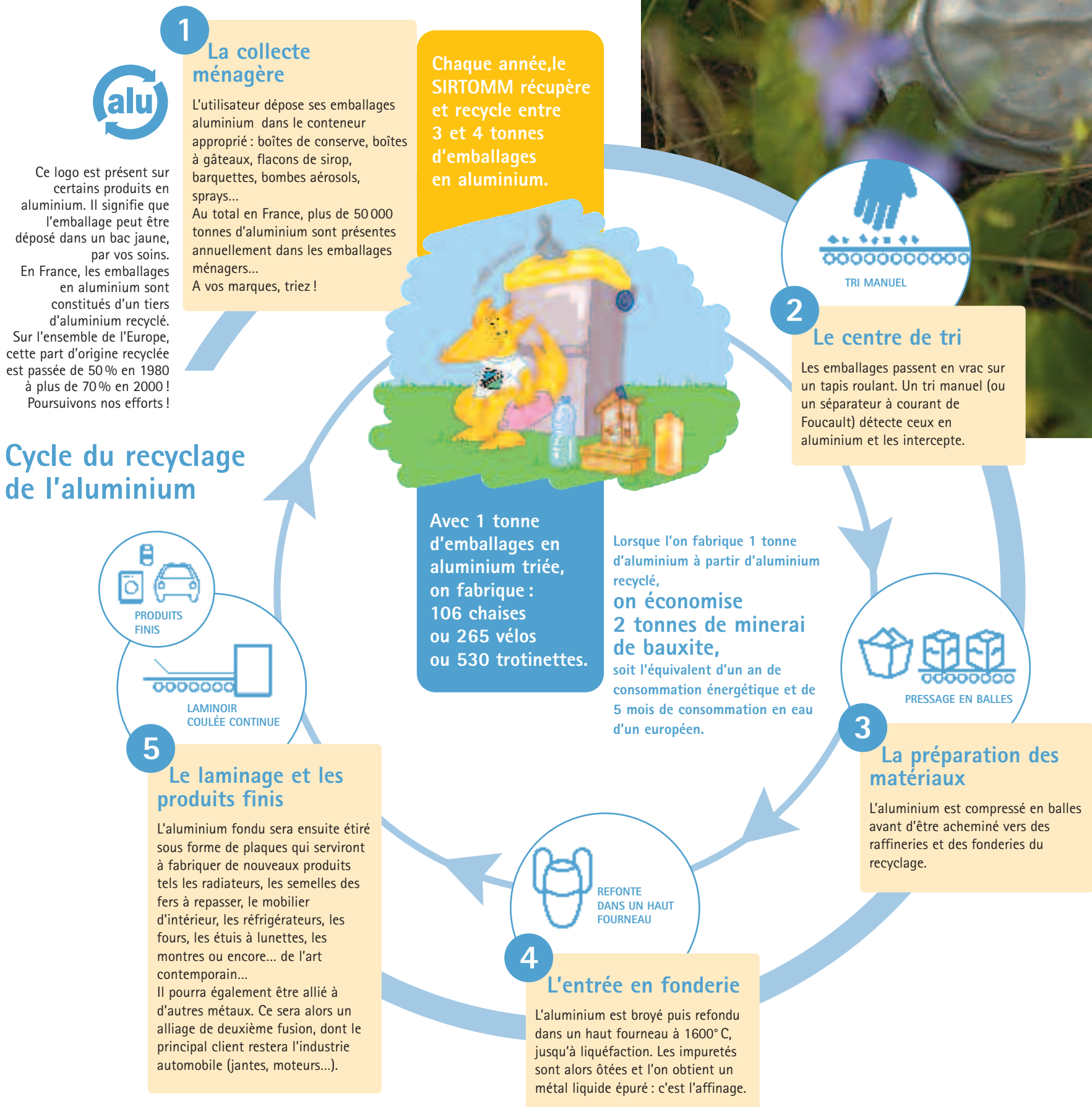
Avant d'arriver jusqu'en Europe, les bobines d'aluminium traversent tout d'abord une bonne partie de la planète. En effet : les gisements de bauxite, d'où est extraite l'alumine (matière première de l'aluminium), sont situés principalement en Australie (les 3/4), mais aussi au Brésil, au Sénégal, en Inde et en Chine... 95% des canettes de la fameuse marque rouge commercialisées en France sont alors fabriquées près de Dunkerque, utilisant pour moitié de l'aluminium recyclé. Depuis peu, la marque s'est engagée à réduire le poids de ses couvercles de 0,28 g. C'est un début. Elle partent alors pour Marseille, en camion, où elles seront remplies et scellées. Puis elle vont rejoindre les entrepôts d'où seront livrés les clients : 95% du transport s'effectue par la route. Chaque canette, qui parcourt en moyenne 240 km depuis la chaîne de fabrication jusqu'aux rayons des magasins, possède alors une empreinte écologique de 170 grammes équivalent CO2 (sans compter son voyage depuis l'Australie) : soit autant qu'une voiture moyenne parcourant un kilomètre. Pour info : plus de 67 millions de canettes de la marque rouge sont vendues dans le monde... chaque jour.

(Sources : Terra eco N°7 - La Cité des Sciences - Global InformCases Sales).



Vous l'avez bue... et après ?

Vous avez dégusté votre soda, et en bon éco-citoyen, vous allez déposer votre canette dans le bac jaune de votre commune prévu à cet effet. Que va-t'il maintenant lui arriver ?



Cycle du recyclage de l'aluminium

Il n'a que des avantages...
 Matériau barrière par excellence, l'aluminium protège tous les produits qu'il emballage (aliments, cosmétiques...) de la lumière et de l'humidité. Il est en outre très résistant à la corrosion. L'aluminium est trois fois plus léger que les matériaux courants et sa structure lui confère d'excellentes propriétés de mise en forme.

Il est recyclable à l'infini sans perdre ses capacités physiques !

Changer tout...

Après la famille Excoffier, c'est au tour de Vincent et Edith de nous faire partager leur expérience de réduction des déchets à la maison, dans le cadre de l'opération "Pic du Déchet". Tous deux nous reçoivent dans leur foyer à Albiez-le-Jeune : une vieille grange qu'ils ont rénovée de leurs mains.

De l'orfèvrerie à la coque i-pod...

Haut lieu de production de l'aluminium, la vallée de la Maurienne se devait de posséder un musée dédié à ce matériau emblématique... c'est chose faite depuis novembre 2007 avec l'Espace Alu, à Saint-Michel-de-Maurienne.

Pourquoi des usines d'aluminium en Maurienne ? Quels scientifiques ont découvert le procédé de fabrication de ce fabuleux matériau ? Comment ont évolué les conditions de travail des ouvriers dans les usines ? Vous trouverez toutes les réponses à ces questions sur 600 m² d'exposition, répartis sur trois niveaux, à l'Espace Alu, situé en plein cœur de la vieille ville de Saint-Michel-de-Maurienne.

Sa vocation ? Transmettre de façon dynamique aux générations présentes et à venir l'histoire de ce métal léger et de ses usages, mais aussi la mémoire industrielle de cette vallée. Dans un espace ludique et interactif, l'aluminium se dévoile à travers maquettes, films, jeux, collection exceptionnelle d'objets, pour le plaisir des petits et des plus grands.

A l'occasion de la dernière Fête de la Science, l'Espace Alu a sollicité le SIRTOMM. "Nous avons initié des enfants d'écoles primaires de Maurienne, au recyclage usuel de l'aluminium, en partenariat avec le SIRTOMM, nous confie Maryline Tranchant, responsable de l'Espace Alu. Après une visite de l'Espace Alu, nous leur avons proposé de fabriquer des petits porte-bougies et des pots à crayons en aluminium. L'occasion pour eux de toucher du doigt un type de recyclage... et de leur rappeler les consignes de tri des emballages..."



Espace Alu
Place de l'Eglise
73140 Saint-Michel-de-Maurienne
musee@espacealu.fr
Tél. 04 79 56 69 59 - www.espacealu.fr
Horaires d'ouverture

Pour les individuels (visite libre environ 1h30)

- Du 7 février au 30 juin 2010, du 1^{er} septembre au 4 novembre 2010 et pendant les vacances de Noël 2010-2011 : tous les jours de 14 h à 18 h sauf le lundi et le samedi
- Juillet et août 2010 : tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 et de 19 h

Pour les groupes (visite guidée 1h30)

- Tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, uniquement sur réservation, dès 20 personnes
- Fermeture annuelle
du 5 novembre au 18 décembre 2010.



Comment êtes vous rentrés dans l'aventure ?

Edith : J'ai relevé l'annonce du Conseil Général sur le panneau d'affichage communal. Nous avons décidé de participer à cette opération car cela s'inscrivait dans notre style de vie. Nous pensions que cette expérience nous permettrait d'aller plus loin dans notre démarche personnelle.

Vincent : C'est une continuité. Nous étions déjà sensibles à la problématique environnementale et à la consommation raisonnée avant de nous inscrire, et même avant de nous installer en Maurienne, il y a 6 ans !

Vivre à Albiez-le-Jeune, en pleine nature, n'a fait que renforcer nos convictions.

Que vous a apporté cette expérience ?

Vincent : Pas grand chose, à vrai dire ! (rires) En réalité, nous pratiquions déjà des actes basiques de réduction des déchets à la source : autocollant stop pub, tri des emballages, composteur, achat en vrac... Nous n'avons pas eu de mal à appliquer les consignes du Conseil Général. Le plus dur restait de peser quotidiennement nos emballages...

Edith : Oui, parce que notre poubelle hebdomadaire équivalait à un paquet de pâtes ! D'ailleurs, nous utilisons ces derniers comme sacs poubelle ! De fait, le pesage de nos déchets requis par l'opération n'a pas été significatif, de l'ordre de la dizaine de grammes par jour ! (rires)

C'est en vous installant ici que vous avez pu réellement mettre en place des gestes pour l'environnement ?

Edith : Nous ne faisons pas d'efforts particuliers... Nous préparons nos bocaux, confitures et sauces tomate pour l'hiver, nous achetons notre fromage à la coopérative laitière et notre viande à un producteur du coin

et nous la congelons... Ce style de vie est naturellement pauvre en emballages. En fait, nous achetons très peu de choses au supermarché. Et notre poubelle contient exclusivement des papiers d'emballage de fromage, de beurre... Nous recyclons également tout notre verre ainsi que nos bouteilles de lait. Vincent : Et nos épluchures retournent à la terre, pas dans un camion poubelle ! Pour les produits ménagers et cosmétiques, c'est un vendeur qui nous livre des produits écologiques et récupère les contenants vides lors de la livraison (cf. article ci-dessous).

Vous arrive-t-il de fréquenter la déchèterie d'Albiez ?

Vincent : Oui, et cela tombe bien que vous en parliez ! Nous avons constaté un très grand nombre d'équipements électriques déposés sur ce site. Des téléviseurs, des chaînes hifi, des lecteurs DVD, certainement issus du renouvellement matériel des locations touristiques.

Edith : Des équipements neufs, en parfait état de marche et qui trouveraient mieux leur place dans une recyclerie ou dans un journal de petites annonces... Consommer, jeter : c'est devenu un réflexe, alors que beaucoup de matériel pourrait être réutilisé par d'autres... Mais c'est la société qui veut ça.

N'avez-vous pas l'impression d'être justement à l'encontre de cette société de consommation ?

Vincent : c'est un choix pleinement assumé. Je travaillais auparavant dans l'industrie pharmaceutique, j'avais un bon salaire, une vie citadine. Aujourd'hui, je m'occupe du cinéma d'Albiez, et je tente, à mon tout petit niveau, de proposer quelques programmations en lien avec ma sensibilité à l'environnement.

Edith : Il y a 6 ans, je dirigeais une auberge de jeunesse à Vienne. Je gagnais plus d'argent, mais j'étais toujours tentée d'acheter tout et n'importe quoi. C'est un changement de revenu par rapport à notre vie d'avant, mais ce que l'on gagne à côté n'a pas de prix !



La recette d'Edith : Les conserves de fruits (myrtilles, abricots, prunes, poires)

Si besoin éplucher et dénoyauter – Remplir le bocal – Rajouter 1 cuillère à soupe de sucre et un fond d'eau – Fermer et stériliser pendant 30 mn après ébullition.

En hiver on utilise les myrtilles pour faire des tartes. On récupère alors le jus du bocal, on rajoute 50 % de son poids en sucre et on fait cuire jusqu'à obtention d'une gelée, délicieuse pour le petit déjeuner...

Les films de Vincent...

Le cauchemar de Darwin – Supersize me – Fast food nation – We feed the world – Notre pain quotidien – Nos enfants nous accuseront – Océans – Solutions locales pour désordre global...

100 % respect

Des produits ménagers et cosmétiques écologiques, sans impact sur l'environnement, livrés à domicile et dont on recycle à votre place les emballages vides ? C'est possible... en Maurienne !

François RAMBAUD, ancien agriculteur, s'est reconverti à la vente à domicile suite à un concours de circonstances l'ayant mis en relation avec les fabricants de ces produits. Il est ainsi devenu commerçant ambulant et sillonne la vallée de la Maurienne depuis maintenant cinq ans. Il ne changerait désormais de métier pour rien au monde.

"La philosophie de cette marque joue un grand rôle dans ma motivation. C'est une entreprise qui a pris conscience de sa responsabilité envers l'homme et la nature, et qui l'applique à tous les niveaux de fabrication et de commercialisation de ses produits" Ses deux principaux atouts commerciaux ? Tout d'abord, la maîtrise de la production de déchets : les produits sont hautement concentrés, permettant de réduire le volume des emballages, et ces derniers sont ensuite récupérés lors de la livraison d'une nouvelle commande. Second atout, et non des moindres, l'utilisation de matières premières naturelles entièrement biodégradables, préservant la qualité des eaux et respectant les peaux les plus sensibles. Du nettoyant universel au dentifrice, en passant par le lait corporel, un autre point commun à tous les produits de la gamme : l'épure de l'étiquette, où figure exclusivement la liste des composants utilisés, faisant fi des codes de packaging actuels... Une simplicité jusqu'au bout de l'emballage !



La mémoire du SIRTOMM

Il est là depuis les débuts. Gérard VIGNOUD, 26 ans de SIRTOMM, fut le premier directeur technique du syndicat. De la mise en décharge aux conteneurs semi-enterrés, c'est toute l'histoire des déchets en Maurienne qui prend forme lors de notre discussion sur le site de l'ancienne décharge à ciel ouvert de Saint-Julien-Montdenis...

"Le plus passionnant, dans notre métier, est d'observer l'évolution des comportements...". C'est vrai qu'en 26 ans, Gérard a eu le temps d'en voir en la matière ! En 1972, à la création du syndicat, les déchets de Saint-Jean-de-Maurienne étaient juste broyés et mis en décharge sur le site des Fontagnieux, l'actuelle déchèterie de Saint-Julien-Montdenis. "Tout était déposé là, en vrac et à ciel ouvert, sans aucun tri préalable", se souvient-il. Depuis, le site a été réaménagé et recouvert d'une épaisse couche de terre, dernier vestige de cette époque archaïque.

Les temps anciens

Gérard arrive au SIRTOMM en 1984, lors de la création d'un poste de technicien territorial. "Avant cela, j'étais responsable technique à la commune d'Orelle". Dès son arrivée, les choses commencent à bouger, puisque le SIRTOMM acquiert la compétence collecte pour une vingtaine de communes. Ils sont alors 8 à assurer les tournées et sa mission se déroule autant sur le terrain qu'au bureau : il encadre les agents, coordonne les tournées, établit des bilans d'exploitation, suit le fonctionnement de l'usine de broyage... "J'étais en contact avec les communes, j'organisais le fonctionnement du service, les plannings de collecte, la gestion des équipes et les remplacements de dernière minute...". Progressivement, d'autres communes se rattachent au syndicat et une première déchèterie est créée à Saint-Julien-Montdenis

en 1986. "Enfin, en guise de déchèterie, il s'agissait d'une seule benne à ferraille... nous avons fait des tracts que l'on distribuait dans les communes. Nous avons expliqué aux gens qu'il fallait commencer à avoir le réflexe déchèterie...".

En 1990, la collecte des encombrants se met en place au fur et à mesure sur les différentes communes du SIRTOMM, en raison d'un trop grand nombre de décharges sauvages sur le territoire. Puis tout est allé très vite : passage de la collecte "en sacs posés par terre" aux bacs roulants, ouverture d'autres déchèteries, installation des premiers conteneurs à verre, abandon de la décharge, mise en place de l'incinération à Chambéry, collecte sélective et plus récemment recyclage des déchets électriques... "Mon travail a toujours consisté à anticiper et gérer les changements inhérents à la modernisation des collectes et du traitement des déchets" reconnaît-il.

Les temps modernes

"Le premier poste de directeur n'a été ouvert qu'en 2006, poursuit-il. Avant cette date, j'étais le seul technicien en contact avec les élus pour les orienter dans leurs choix en matière de politique déchets". En clair, il proposait les grands axes de développement, et les élus validaient ou non ses préconisations. "Depuis l'arrivée d'un responsable de la collecte sélective, et d'un directeur, je souffle un peu", nous confie-t-il

cependant. Aujourd'hui, sa mission est beaucoup plus sur le terrain : "Disons que je veille à améliorer la qualité des collectes en général et au bon fonctionnement des équipes". Gérard intervient également dans le contrôle des bennes, le calcul des tonnages de déchets, la répartition des différents flux. Lors de la création d'une nouvelle déchèterie, il apporte ses connaissances techniques au niveau du fonctionnement. Et il lui arrive même de faire des remplacements de dernière minute en déchèterie ou comme rippeur. "Ce dernier point est essentiel pour appréhender le travail du personnel sur le terrain, de se rendre compte de leur quotidien", reconnaît-il.

Les faits les plus marquants de sa carrière ?

"La création des déchèteries et la mise en place de la collecte des emballages sont pour moi les principaux bouleversements de ces 25 dernières années..." Mais les choses continuent d'évoluer comme l'attestent la modernisation des collectes et le développement des conteneurs de grands volumes. Et les usagers vont devoir s'habituer au fait de ne plus déposer leurs déchets devant leur porte, mais de se rendre au conteneur semi-enterré le plus proche... Gérard reste néanmoins confiant sur l'évolution des mentalités. "Si l'on nous avait dit dans les années 70 qu'un jour, on récupérerait les bouteilles en plastique lors de collectes spécifiques ! plaisante-t-il. Aujourd'hui, ce geste est tellement évident !". Rendez-vous dans 25 ans ?!



"Le plus passionnant, dans notre métier, est d'observer l'évolution des comportements..."

Dates clés

1972

Création du SIRTOMM – 11 communes adhérentes – Compétence traitement des ordures ménagères – Broyage et mise en décharge sur le site de Saint-Julien (actuelle déchèterie)

1984

Mise en place de la collecte des ordures ménagères – Adhésion de 25 nouvelles communes au syndicat

1985

Installation des premiers conteneurs à verre

1992

Création d'un poste de Responsable Administratif

1995

Fermeture de la décharge – Contrat avec Chambéry Métropole pour le traitement des déchets par incinération

1998

Mise en place de la collecte sélective

2000

Création d'un poste de responsable de la collecte sélective

2002

Création d'un poste de chargé de la comptabilité et du personnel

2006

Création d'un poste de direction – Création d'un poste d'agent d'accueil et de secrétariat

2010

Programme d'installation de conteneurs semi-enterrés sur la Maurienne – 62 communes adhérentes au SIRTOMM



Bernard GROS, acolyte de Gérard depuis 1985

Avant cette date, Bernard fut conducteur d'engins dans le bâtiment, puis encadra des jeunes dans une structure d'insertion. Il fut embauché au SIRTOMM comme chauffeur. Il est aujourd'hui responsable d'exploitation. Tous les matins, il prend son poste à 5 heures, en même que les agents de collecte. Son premier geste ? La consultation de son répondeur, l'informant des bennes de déchèterie à évacuer dans la journée et à transférer sur les différentes plateformes de recyclage. "Je veille ensuite au départ des collectes et au bon déroulement des tournées". Puis il contrôle les heures d'embauche et recense les points noirs des collectes. En fin de matinée, il s'assure, au retour des véhicules, de leur bon état de marche. Il suit également l'entretien des bennes de collecte et de tous les autres véhicules. C'est lui, par exemple, qui élabore la situation

des stocks pneumatiques des poids lourds. Côté administratif : il valide les congés payés des agents et leur transmet l'état de leurs heures supplémentaires... Les nouveaux locaux du SIRTOMM ont l'air de lui convenir parfaitement : "Ça change vraiment nos conditions de travail, nous confie-t-il. Tous les véhicules peuvent être garés à l'intérieur du bâtiment, et le personnel dispose désormais d'une salle d'embauche, de douches et de sanitaires convenables". Dans les années 90, c'est lui qui remplaçait Gérard lors de ses congés... Ce dernier reconnaît d'ailleurs l'importance de son travail : "Bernard, c'est l'homme toujours disponible. Panne de camion, remplacement d'un agent manquant : jusqu'à la mise en place d'une astreinte (très récente), Bernard a toujours été là pour rendre service, y compris la nuit et le week-end."

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux !

Dans le conteneur vert



Dans le conteneur jaune



Dans la poubelle ordinaire des ordures ménagères



brèves

Printemps chargé

Il n'y a plus de hors saison ! A peine les stations ont-elles fermé que le SIRTOMM repart sur le front des installations de conteneurs semi-enterrés. En mai, la commune de Saint-André s'est vue équipée de 15 CSE au total. En juin, c'est au tour de Villargondran (intégralement) et de Valloire (partiellement) de passer sous ce mode de collecte, avec respectivement 32 et 76 CSE disséminés sur leur territoire.

Ce printemps est annonciateur d'un automne aussi chargé, puisqu'il s'agira d'entamer l'équipement de la Haute-Maurienne, qui s'achèvera au printemps prochain. Pour faire face à ce développement des CSE, un nouveau camion-grue arrivera en fin d'année 2010.

Bilan hivernal

Les quatre mois de saison hivernale représentant plus de 40% de la production annuelle de déchets en Maurienne, il est intéressant d'en ressortir quelques grandes tendances. Au point de vue du recyclage, les tonnages livrés en centre de tri ont augmenté encore cette année de plus de 6%, avec 786 tonnes. La collecte de cartons des commerces et des collectivités connaît quant à elle une stagnation (+1%), de même que la collecte du verre (-0,5%). Au total, 2 600 tonnes de matériaux recyclables (dont 1 220 tonnes de verre) ont été collectées cette saison 2010, alors que 7 000 tonnes d'ordures ménagères l'ont été durant la même période.

Le taux de recyclage est donc de 27%, ce qui s'avère très encourageant pour la suite de l'année !